

Nos meilleurs vœux pour 2011

Chaque début d'année, l'occasion nous est donnée de vous présenter nos vœux. Aussi, au nom de l'ensemble des bénévoles et des collaborateurs de la Mutualité chrétienne Hainaut Picardie, je vous souhaite, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, le meilleur pour cette année 2011.

Les études nous montrent que la "Santé" reste la première préoccupation des Belges. En effet, nous savons combien les problèmes de santé peuvent avoir des répercussions importantes sur le travail, les revenus, le logement, l'autonomie... Tous les autres souhaits ne pourront dès lors être exaucés, le meilleur ne pourra être accessible, que si notre santé nous permet d'en profiter. Il n'est donc pas si commun, si ringard, si impersonnel que de se souhaiter à l'an nouveau une très bonne santé.

Chaque souhait doit cependant être accompagné d'actes concrets qui lui permettront de se réaliser. En 2011, les représentants de la Mutualité chrétienne continueront à défendre un système de sécurité sociale solidaire belge, des soins de santé de qualité, accessibles financièrement pour chacun d'entre nous, que l'on soit jeune ou moins jeune, que l'on ait un petit "bobo" ou que l'on soit atteint d'une maladie grave, que nos revenus soient importants ou plus modestes. Dès lors, nous serons vigilants à défendre vos intérêts face aux tentatives de libéralisation du marché de

la santé et face aux négociations de transferts de compétences et de moyens aux entités fédérées dont des bribes d'informations nous parviennent chaque semaine.

Le système mutualiste belge, solidaire et généralisé, est en effet celui qui apparaît comme le moins coûteux pour le contribuable, le plus efficace dans la prise en charge des soins de santé et le plus durable.

En 2011, la Mutualité chrétienne restera engagée dans ce combat avec la volonté de maintenir une Belgique unie. Nous espérons dès lors que nos politiques sauront sortir de l'impasse, constituer un gouvernement et veilleront à ce que chaque transfert de compétences qui devrait être mis en œuvre s'accompagne d'une juste répartition des moyens.

Bonne année 2011 et bonne santé à vous.

// VIRGINIE DE CLERCQ

Directrice régionale - MC Hainaut Picardie.



COTISATIONS

Vos cotisations au 1^{er} janvier 2011

///

>> La cotisation de responsabilité financière

La loi sur la responsabilité financière des mutualités stipule que tous les membres doivent payer un montant forfaitaire pour l'élaboration d'un fonds de réserve servant à couvrir les déficits de l'assurance maladie obligatoire. Ce montant, défini annuellement, dépend de la situation financière des mutualités.

La saine gestion de la Mutualité chrétienne nous permet, pour la 5^{ème} année consécutive, de vous annoncer une bonne nouvelle : aucune cotisation de responsabilité financière ne vous sera réclamée cette année !

>> La cotisation à l'assurance complémentaire

Autre bonne nouvelle : notre cotisation n'augmentera pas cette année. Et ce, pour une couverture toujours aussi étendue pour l'ensemble de votre famille :

- > 9,40 EUR par mois pour les chefs de famille et les isolés.
- > 8,50 EUR par mois pour les bénéficiaires de l'intervention majorée.
- > 4,00 EUR par mois, pour les conjoints.

>> Cotisations facultatives pour nos assurances hospitalisation

Tarif Hospi de base 2011

COTISATION MENSUELLE PAR PERSONNE, SELON L'ÂGE, PAR MOIS :

Moins de 18 ans	Gratuit
Au-delà de 18 ans	2,75 EUR
A partir de la 5 ^{ème} personne à charge	1,25 EUR

Tarif Hospi Globale Plus 2010

VOUS AVEZ	HOSPI GLOBALE PLUS 100 VOUS PAYEZ PAR MOIS	HOSPI GLOBALE PLUS 200 VOUS PAYEZ PAR MOIS
moins de 18 ans	2,43 EUR	3,27 EUR
de 18 à 24 ans	3,60 EUR	4,83 EUR
de 25 à 49 ans	8,44 EUR*	11,34 EUR*
de 50 à 64 ans	10,85 EUR*	14,58 EUR*
65 ans et plus	19,26 EUR*	25,88 EUR*

*Les personnes qui s'affilient pour la première fois après 45 ans se verront appliquer des cotisations majorées.

Peu importe la date de souscription, à partir de la 5^{ème} personne à charge, la cotisation mensuelle est plafonnée à :

- > 1,26 EUR par personne pour l'Hospi Globale Plus 100
- > 1,69 EUR par personne pour l'Hospi Globale Plus 200

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif. Chaque situation étant unique, nous vous invitons à contacter votre conseiller mutualiste ou le n° gratuit 0800 10 9 8 7 pour connaître la formule tarifaire adaptée à votre cas.

Avantages et services 2011

Naissance ou adoption

> Fécondation In Vitro

Nous intervenons jusqu'à 250 euros par cycle.

> Hospi Globale +

Vous bénéficiez d'office d'une couverture hospitalisation : l'Hospi Solidaire. Cette couverture vaudra aussi pour votre bébé dès le 1^{er} jour de sa naissance. Cependant, vous pouvez souscrire à l'assurance facultative Hospi Globale Plus qui vous couvre en chambre individuelle, ainsi que pour les frais pré et post hospitalisation. Pour souscrire à cette assurance, le stage est de seulement 6 mois !

> Maison de naissance

Nous intervenons jusqu'à 150 euros pour les accouchements en Maison de naissance ou à domicile.



© Shutterstock

> Sevrage tabagique

Une intervention de 8 fois 30 euros dans les frais de consultations d'un tabacologue reconnu dans le cadre du sevrage tabagique de la future maman.

> Prime

Lors de la naissance de votre enfant ou d'une adoption, vous recevrez une prime de 90 euros.

> Chèques

La maman inscrite à la Mutualité chrétienne recevra également un chèque d'une valeur de 25 euros à utiliser dans les magasins Espace Santé sur l'ensemble des articles, à l'exception de l'optique et du matériel d'incontinence.

> Langes

Vous recevrez un paquet de langes gratuits dans les magasins Espace Santé et 30% sur chaque paquet de langes que vous achèterez par la suite.

> Matériel Espace Santé

Dans les magasins Espace Santé, tous nos membres bénéficient d'une réduction de 10% sur tous leurs achats. Vous trouverez notamment du matériel spécifique en vente ou en location : pèse-bébé, tire-lait, aérosol...



© Shutterstock

> Dépistage Surdité

Grâce à l'Hospi Solidaire (comprise dans votre assurance complémentaire, sans frais supplémentaires !), les frais de dépistage de la surdité chez le nouveau-né vous seront remboursés jusqu'à 10 euros.

> Soins des petits : 100% remboursé jusque 7 ans !

Nous remboursons les tickets modérateurs (votre quote-part personnelle) pour les soins médicaux et paramédicaux (consultations chez le pédiatre, le médecin généraliste, le kiné, les soins infirmiers) des enfants nés après le 1^{er} janvier 2004 et ce jusqu'à la veille de leur 7^{ème} anniversaire.

> Séances de kiné périnatale

9 séances de kinésithérapie sont remboursées à la maman, avant ou après la grossesse, sur base d'une prescription médicale.

Bien-être à domicile

> Aide et Soins à Domicile

Grâce à un accord passé avec l'asbl Aide & Soins à Domicile, la Croix Jaune et Blanche et la Croix Verte et Blanche, nous sommes en mesure d'offrir tous les soins à domicile requis par votre état de santé : toilette, injection, pansement, etc.

> Télé-assistance

Cet émetteur permet de lancer une demande d'aide 24h sur 24 et garantit ainsi plus de sécurité à domicile. Nous vous remboursons 6 euros par mois pour un système

installé par un service agréé par la Mutualité (Vital). Celui-ci ne vous coûte donc que 6 euros (si vous êtes bénéficiaire de l'intervention majorée - BIM) ou 11 euros par mois (si vous ne bénéficiez pas du statut BIM).

> Aménagement du domicile - ergothérapie

Une ergothérapeute de l'asbl Solival Wallonie-Bruxelles peut vous aider dans l'aménagement de votre domicile ou vous conseiller à domicile dans le choix d'aides techniques appropriées.

(Bientôt) retraités ?

> Service Pensions

Le service Pensions est à votre disposition pour vous informer de vos droits, vous aider à constituer et à suivre votre dossier, établir un calcul prévisionnel de votre future pension, etc.

> UCP, mouvement social des aînés

Organisation pour et par les aînés : amicales de rencontres, loisirs actifs (Sport Seniors), clubs très diversifiés (de la peinture à l'informatique), voyage en Belgique et à l'étranger, informations sur les droits des aînés, etc.



© StockXpert

Mutualité chrétienne Hainaut Picardie
Rue Saint-Brice 44, 7500 Tournai
Éditeur responsable : Virginie De Clercq
Fax : 069 21 25 65
E-mail : haipi@mc.be

Tél. 069 25 62 11

Au fil des jours

> Soins des petits : 100% remboursé jusque 7 ans !

Nous remboursons les tickets modérateurs (votre quote-part personnelle) pour les soins médicaux et paramédicaux (consultations chez le pédiatre, le médecin généraliste, le kiné, les soins infirmiers) des enfants nés après le 1^{er} janvier 2004 et ce jusqu'à la veille de leur 7^{ème} anniversaire.

> Vaccins

Nous remboursons jusqu'à 25 euros par an et par personne dans le coût des vaccins anti-infectieux et désensibilisants et ce, quel que soit l'âge.

> Logopédie

Intervention dans le test de QI!

Nous accordons un remboursement de 10 euros par séance, avec un maximum de 75 séances, lorsqu'il n'y a pas d'intervention de

l'Assurance Maladie Invalidité. Cette intervention est renouvelable une fois pour une période d'un an.

De plus, intervention forfaitaire de 20 euros dans les frais liés au test de quotient intellectuel effectué lors de la constitution d'un dossier pour les troubles du langage ou de la dysphasie.

> Orthodontie

Intervention complémentaire dans le coût du premier traitement orthodontique, pour toute demande introduite avant l'âge de 15 ans : 400 euros pour un traitement concernant une affection sévère, 75 euros pour les traitements concernant des affections plus légères.

> Optique : jusqu'à 40% de réduction

Dans nos centres optiques Espace Santé, les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'une réduction de 40% sur les montures et les verres !

Pour les moins de 30 ans, cette réduction est de 30 %. Pour tous les autres : réduction de 20%.

Pour les lentilles : bénéficiez d'une réduction de 30% pour les moins de 18 ans et 20% pour tous les autres.

> Sport et diététique : 40 euros pour tous !

Nous intervenons dans le coût de l'abonnement sportif ou dans les séances de diététique. L'intervention couvre les frais réellement supportés par le membre et ne peut dépasser 40 euros par an et par membre. Désormais, plus de limite d'âge, tout le monde y a droit !

> Planning familial

Nous intervenons dans les consultations en centre de planning familial (consultations psychologiques, conjugales et juridiques). Cette intervention s'élève à 750 EUR/séance et est limitée à 6 séances/an pour les + de 30 ans.

> Contraception

Nous intervenons jusqu'à 36 euros par an pour les frais de contraception des femmes de moins de 30 ans. Ou, jusqu'à 100 euros tous les 3 ans pour les contraceptifs à plus long terme (stérilet et implant).

> Homéopathie

Intervention à raison de 25 % du prix des médicaments prescrits avec un maximum de 125 euros par an.

> Ostéopathie - Chiropraxie - Acupuncture.

Nous intervenons désormais également pour l'acupuncture. Intervention de 10 euros par séance d'ostéopathie, de chiropraxie ou d'acupuncture (max. 50 euros par an).



> Pédicurie

Nous intervenons dans les frais de pédicurie à raison de 2,50 euros par séance, avec un maximum de 6 séances par année civile, pour les membres âgés de plus de 60 ans.

> Diabète

Les membres souffrant de diabète bénéficient d'une intervention financière dans l'achat de seringues d'insuline (pour la partie non-remboursée par l'assurance obligatoire) et dans l'achat d'aiguilles destinées à un stylo injecteur (max. 3 par jour). Les personnes détentrices d'un Passeport diabète ou inscrites dans un Trajet de soins peuvent également bénéficier, 6 fois par an, d'une intervention de 2,50 euros dans les frais de pédicurie ou de podologie.

Hospitalisation : avant, pendant, après

> Hospi Solidaire : un avantage unique !

Ne gaspillez plus votre argent ! Votre assurance complémentaire comprend une couverture hospitalisation et ce, sans supplément de cotisation ! Tous les adultes et enfants de votre ménage en bénéficient (pour un enfant, dès sa naissance). Elle intervient dans les frais d'hospitalisation quel que soit l'âge, l'état de santé (pas de questionnaire médical)... L'Hospi Solidaire prend aussi en charge une partie des frais de l'hospitalisation de jour et des frais de la personne accompagnante.

Pour les enfants de moins de 18 ans, aucune franchise n'est appliquée ! Pour leurs parents, l'Hospi Solidaire intervient jusqu'à 15 EUR par jour dans les frais d'accompa-

gnement d'un enfant de moins de 18 ans (logement dans la chambre de l'enfant).

> Maladies graves et coûteuses

Dans le cadre de l'Hospi Solidaire, un forfait de 150 euros est octroyé suite à une hospitalisation relative à une maladie grave et coûteuse. Vous pouvez obtenir des remboursements complémentaires en optant pour nos assurances facultatives.

> Assurances Hospi facultatives

Pour augmenter la couverture de cet avantage Hospi Solidaire, vous pouvez opter, en plus, pour l'une de nos assurances facultatives : l'Hospi de Base ou l'Hospi Globale Plus 100 ou 200 (voir tarifs ci-joints). Vous pouvez y souscrire jusqu'à l'âge de 70 ans.

> Transport urgent

Vous êtes assuré d'un remboursement qui vous garantit que le montant restant votre charge ne dépassera pas les 75 euros suite à un appel au 100 ou 112.

> Transport non-urgent : appelez le 078 05 50 05

La Mutualité chrétienne Hainaut Picardie met à la disposition de ses affiliés un service de transport médical avec un tarif avantageux. Renseignez-vous au 078 05 50 05 (coût d'un appel local).

> Convalescence

Possibilité de séjour dans des centres spécialisés, à la mer ou dans les Ardennes.

Nos magasins

> Espace Santé



Vous avez besoin d'une canne, d'un lit, d'une voiturette... Notre service de location de matériel d'aide médicale vous permet de louer le matériel nécessaire en cas de maladie, handicap, accident...

Vous envisagez l'achat de matériel ? N'hésitez pas à consulter notre gamme d'appareils et d'accessoires d'aide médicale et technique adaptés aux besoins des personnes handicapées ou malades.

Vous souhaitez aménager votre maison ? Venez visiter notre salle d'exposition à Mouscron et à Tournai, comprenant une cuisine, une chambre et une salle de bain adaptées pour personnes à mobilité réduite.

De plus, vous pouvez bénéficier des conseils et des prestations de prestataires agréés et sur rendez-vous : bandages, lombostats, prothèses de seins, ceintures abdominales, prothèses et orthèses, matériel d'incontinence... ainsi que le conseil et l'équipement en appareils auditifs. Avantages spécifiques pour les membres de la Mutualité chrétienne : 30 % de réduction sur le matériel d'incontinence, 10% de réduction sur l'ensemble des autres articles.

> Centres Optiques

Nos Centres Optiques vous proposent un large choix de montures, de verres et de lentilles de contact. Toute l'année, réduction de 40% pour les jeunes de moins de 18 ans, de 30% pour les moins de 30 ans et de 20% pour tous les autres sur les verres et les montures. Sur les lentilles : réduction de 30% pour les moins de 18 ans, 20% pour les autres.

Horaires

Les magasins Espace Santé et les Centres Optiques sont ouverts : > du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. > le samedi de 9h à 12h30.

Nos magasins

Ath - rue Haute 25. Tél : 068 55 33 55
Comines - rue de Wervicq 13. Tél : 056 85 32 30
 Ouvert le mercredi, jeudi et samedi.

Mons - rue des Canonnières, 1. Tél : 065 34 24 40
Mouscron rue du Bas voisinage, 77. Tél : 056 56 12 60
Tournai rue Saint-Brice, 56. Tél : 069 84 44 84

Vacances et loisirs

> Mutas (EuroCross)

Voyagez en toute quiétude avec Mutas, une assistance voyage gratuite pour les séjours à l'étranger : prise en charge des frais de soins de santé et rapatriement si nécessaire. Un service d'assistance 24h sur 24 dans le monde entier !

> Vaccins voyages

Pour les moins de 25 ans, nous intervenons jusqu'à 50 euros dans le coût des vaccins recommandés dans le cadre d'un voyage lointain (fièvre jaune, typhus, hépatite A...). Pour les autres, bénéficiez toujours de notre intervention de 25 euros sur tous types de vaccins.

> Pour les enfants et les jeunes

Jeunesse & Santé, le service jeunesse de la Mutualité chrétienne organise pour les jeunes, à partir de 7 ans, des séjours en Belgique et à l'étranger avec des animateurs compétents et brevetés, à des prix exceptionnels. Sans oublier les plaines de vacances qui se déroulent près de chez vous durant l'été. Nous accordons également une intervention pouvant aller jusqu'à 20 euros pour les enfants qui participent à un séjour, un camp, une

plaine ou un stage sportif organisé pendant les congés scolaires par un organisme agréé par la Communauté française.

> Pour les + de 50 ans

Une grande variété de destinations pour vous évader et découvrir de nouveaux horizons proches ou plus lointains avec le service vacances de l'UCP, mouvement social des aînés. Jusqu'à 38 euros de réduction par voyage pour nos membres.

> Pour les moins valides

L'asbl Altéo organise des séjours en Belgique et à l'étranger spécialement adaptés aux personnes malades et handicapées à des prix préférentiels pour les membres de la Mutualité chrétienne.

> Pour les familles, des vacances avec Intersoc

Des séjours de vacances vous sont proposés en hiver et en été par Intersoc, le service de vacances familiales de la Mutualité chrétienne.

Parents et enfants y trouvent chacun leur agrément. Choix étendu de maisons de vacances avec animation dans la plupart des centres de vacances.

Réductions pour les enfants : les enfants de moins de 6 ans bénéficient d'importantes réductions pour certaines périodes de vacances.

> Massembe, centre de vacances à prix d'amis

Massembe vous accueille, avec votre famille et/ou vos amis, pour un week-end de détente au grand air, à prix d'amis ! Bénéficiez, en tant que membre, d'une réduction de 20% sur le tarif de base. Promenades guidées, plaine de jeux, parcours aventure, parc animalier ...

> Formations J&S

Organisation par Jeunesse & Santé de formations à l'animation d'enfants et de jeunes (permettant d'obtenir un brevet reconnu par la Communauté française).

Contacts

La MC, où je veux, quand je veux, comme je veux !

La Mutualité chrétienne, c'est aussi la liberté de choisir la manière dont vous souhaitez communiquer :

- > Dans nos permanences : nos conseillers mutualistes vous accueillent dans nos 40 points de contacts, tous reliés à notre système informatique, pour un service et un conseil optimal.
- > Par courrier : la mutualité par correspondance ! C'est un service rapide et personnalisé qui vous permet de gagner du temps ! Nos enveloppes sont mises gratuitement à votre disposition. Les boîtes aux lettres vertes de la Mutualité se trouvent partout sur le territoire.
- > Par téléphone : pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre siège social au 069 25 62 11 ou appeler notre numéro gratuit 0800 10 9 8 7. Ce dernier est également accessible le samedi matin !
- > Par internet : en plus d'une foule d'informations, le site www.mc.be vous propose l'accès à votre dossier personnel en ligne ! Vous pouvez également nous contacter via e-mail à haipi@mc.be.

